



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 28 novembre 2020, à 10h00

Présents : ARRIETA Patricia, BARTHES Magali, BESSIERE Pierre-Gaël, BIGARAN Olivier, CHEMACK Pierre-Franck, de PINS-LOZE Etienne, GIZA Fabian, LACOURT Laurent, LATOUR Pascal, MAURY Sylvain, SERRE Laure.

Absent : FEYER Richard (ayant donné procuration à Laurent LACOURT), Hiest Michael (ayant donné procuration à Pierre-Gaël BESSIERE), LAPUELLE Clémence (ayant donné procuration à Fabian GIZA), LEROY Fabien (ayant donné procuration à Olivier BIGARAN).

La secrétaire de mairie assiste au Conseil.

La séance est ouverte à 10h19 par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire indique qu'en raison de la crise sanitaire et du confinement instauré sur tout le territoire national, il est impossible d'accueillir du public pour cette réunion du conseil municipal.

Il procède à la lecture de l'ordre du jour. Deux délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour concernant l'installation de clim réversible à la mairie et à l'école.

Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 octobre 2020 est faite par Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE. Il est approuvé à l'unanimité.

8-1-2020 Délibération relative aux emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public (en application de l'article 3-3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Monsieur Sylvain MAURY indique que la disponibilité d'un agent communal est désormais effective et que son poste est donc vacant. Il est proposé de renouveler en conséquence le CDD d'un agent communal travaillant déjà à l'école d'Azas.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de cette délibération.

8-2-2020 Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Azas

Madame Clémence LAPUELLE explique la procédure à suivre pour réviser le PLU. Elle précise que la délibération proposée au vote permet de lancer le marché public afin de choisir le bureau d'étude qui accompagnera la révision du PLU.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de cette délibération.

8-3-2020 Délibération concernant la pose de la clim réversible à la mairie

Monsieur le Maire indique que cette délibération vise à l'autoriser à déposer la déclaration permettant l'installation de clim réversible à la mairie.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de cette délibération.

8-4-2020 Délibération concernant la pose de la clim réversible à l'école

Monsieur le Maire indique que cette délibération vise à l'autoriser à déposer la déclaration permettant l'installation de clim réversible à l'école.

Il précise qu'il s'agit d'une régularisation d'autorisation d'urbanisme non effectuée lors de la précédente mandature.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 15

Suffrages Exprimés : 15

Nul : 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de cette délibération.

Questions diverses

Monsieur Etienne DE PINS-LOZE fait le compte-rendu de la dernière réunion du syndicat mixte des eaux du Tarn et Girou. Le syndicat souhaite encourager la mensualisation des factures d'eau pour limiter les impayés. Véolia va prochainement communiquer sur le sujet. La municipalité relaiera cette communication.

Monsieur le Maire rappelle le droit à la formation de 20h par an pour chaque élu du conseil municipal.

Monsieur Laurent LACOURT indique que les travaux de réfection du Chemin d'En Moynet commenceront le lundi 30 novembre.

Monsieur Sylvain MAURY indique qu'un ou plusieurs recrutements liés au départ d'un agent communal pourraient être à prévoir dans les prochains mois.

Monsieur Pierre-Franck CHEMACK présente les premiers travaux de la commissions Finances pour le budget 2021. Un échange a lieu entre les conseillers municipaux.

La séance est levée à 11h40.

Mr Fabian GIZA	Mr Pierre-Gaël BESSIERE	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mme Clémence LAPUELLE	Mr Sylvain MAURY
Mr Michael HIEST	Mr Richard FEYER	Mr Etienne de PINS- LOZE	Mr Fabien LEROY	Mr Pascal LATOUR
Mr Olivier BIGARAN	Mme Patricia ARRIETA	Mme Magali BARTHES	Mme Laure SERRE	Mr Laurent LACOURT